MUSIQUE ET DANSE A PARTIR DU CE1 EN CLASSES A HORAIRES AMENAGES (C.H.A.)

- Les élèves de CP actuels de l'agglomération nancéienne, particulièrement motivés par la musique et la danse, peuvent concilier l'an prochain leur passion avec un enseignement scolaire traditionnel dans les écoles élémentaires publiques Alfred Mézières et Braconnot à Nancy.
- Ils pourront y suivre un parcours original, avec chaque semaine deux demi-journées au Conservatoire de Nancy (lundi après-midi et mercredi matin), réservées à l'apprentissage de la musique (formation musicale, chant choral et formation instrumentale), de la danse ou de la voix. Les élèves en CE1 danse recevront uniquement un enseignement en éveil corporel de 2h/semaine. Ce n'est qu'à l'issue de cette année qu'ils pourront être inscrits en CHAM.
- Le reste du temps, ils seront dans leur école où ils recevront un enseignement scolaire traditionnel, aucune matière n'étant exclue.
- Les élèves qui souhaitent faire de la danse ou suivre un cursus vocal seront scolarisés à l'école Braconnot.
- Les élèves qui souhaitent pratiquer un instrument seront scolarisés à l'école Alfred Mézières.

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- D'une part au Conservatoire de NANCY Tél: 03 83 35 27 95
- Et d'autre part auprès des directeurs d'école

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à :

Musique:

Monsieur le Directeur De l'école A.Mézières 12, rue Alfred Mézières 54000 NANCY Tél: 03 83 30 56 62

ce.0540827f@ac-nancy-metz.fr

Danse et voix:

Monsieur le Directeur de l'école Braconnot 12 rue Braconnot 54000 NANCY

Tél: 03 83 37 27 96

Ce.0542172t@ac-nancy-metz.fr